

La biodiversité

dans votre copropriété

CONSEILS POUR AGIR DANS VOTRE COPROPRIÉTÉ

La biodiversité c'est le tissu vivant* de notre planète, dont nous faisons partie. Elle est au cœur de nos vies.

Elle est source d'oxygène, nourriture, médicaments, matières premières, pollinisation...

*Les plantes, les animaux, les eaux, les montagnes, les humains.

Les espaces verts des immeubles représentent un potentiel réel de mettre en place des actions pour assurer la continuité biologique.

En tant que syndic responsable et solidaire, **IzySyndic encourage ses clients à mener des actions en faveur de la préservation de la biodiversité.**



Votre gestionnaire IzySyndic est formé aux notions clés de la biodiversité, il pourra vous accompagner dans vos réflexions et vos démarches.



ACCUEILLIR CERTAINS OISEAUX, INSECTES ET PETITS MAMMIFÈRES

Les **oiseaux** représentent des indicateurs de l'état de la biodiversité en ville car ils sont facilement détectables.

Les insectes tels que les **papillons** et les **abeilles** assurent la pollinisation des plantes à fleurs et sont responsables de la reproduction de près de 80% des espèces. Les **coccinelles** elles, détruisent les pucerons qui s'attaquent aux plantes et les **hérissons** se nourrissent de limaces et autres insectes indésirables pour le jardin.



Installer des nichoirs à oiseaux en bois naturel



Agir dans votre copropriété

- ∅ **Créer des hôtels à insectes en bois naturel** : à fabriquer soi-même ou à acheter dans le commerce.
- ∅ **Éviter les travaux en façade ou toiture entre mars et août** pour préserver les nids d'hirondelles
- ∅ **Remplacer tout arbre abattu par un autre**
- ∅ **Créer des passages pour hérissons, lézards et chauve-souris**
- ∅ **Aider les oiseaux à boire et se nourrir** avec des boules de graisses ou graines et des coupelles d'eau en hauteur.
- ∅ **Conserver les vieux arbres à cavités**
- ∅ **Lors des élagages d'arbres et arbustes** : demander à ce qu'on ne détruise pas les nids et zones de reproduction



L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNS : ADAPTER LES PRATIQUES À MOINDRE FRAIS

Pesticides et engrais chimiques peuvent être très nocifs pour l'environnement comme pour la santé humaine. Par ailleurs, certaines mauvaises herbes sont bénéfiques aux insectes ou dans le cycle de l'eau, il n'est donc pas utile de toutes les enlever.

Agir dans votre copropriété



Demander au prestataire de l'entretien des espaces verts d'utiliser des **produits sans pesticides ou à minima «bio»**.



Privilégier les engrais naturels, même pour vos plantations personnelles.



Nettoyer les parties communes avec des produits non toxiques pour éviter de contaminer les eaux usées.



Ne pas tondre trop souvent et respecter les saisons : l'herbe pousse surtout au printemps et en fin d'automne.



Pratiquer un désherbage raisonné en laissant certaines zones en prairie fleurie.



Développer la paillage en recouvrant les zones nues des plates-bandes, haies et pieds de feuilles mortes, herbes coupées... pour éviter les herbes indésirables et le dessèchement du sol.



Éviter de planter des espaces végétales envahissantes ou invasives comme le bambou



Choisir des plantes locales adaptées au climat qui offrent des ressources comme les fleurs à nectar ou des baies



Maintenir ou créer des haies : elles protègent du vent et favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol



ÉCONOMISER L'EAU

La consommation d'eau pour l'entretien des espaces verts est souvent supérieure aux besoins réels. Les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents prouvent à quel point cette ressource est précieuse.

Agir dans votre copropriété

- Arroser le matin ou le soir pour limiter l'évaporation d'eau
- Privilégier l'arrosage au goutte à goutte
- Récupérer les eaux de pluie : plusieurs équipements existent dans le commerce. Avant d'investir, définir les besoins notamment en fonction des quantités de pluie qui tombent sur la résidence et les besoins en arrosage.

